

Communiqué de presse

Aux représentant-e-s des médias

20 mars 2024

La Ville de Genève se dote de sa première stratégie des relations extérieures

La Ville de Genève publie aujourd'hui sa nouvelle stratégie des relations extérieures, telle qu'adoptée en janvier 2024 par le Conseil administratif. Document inédit à l'échelle municipale, cette stratégie est le fruit d'un travail de collaboration interne et de consultations avec les partenaires externes.

La démarche d'élaboration d'une stratégie des relations extérieures s'inscrit dans le cadre du Programme de législature 2020-2025 du Conseil administratif. Elle a pour objectif de fixer les priorités de la Ville en matière de relations extérieures et de créer un cadre de référence pour l'ensemble de l'administration. Cette nouvelle stratégie met en avant une Genève accueillante, multiculturelle et ouverte sur le monde, dont les valeurs rayonnent à l'échelon local et national comme à l'international, avec en toile de fond l'attachement indéfectible à la promotion des droits humains fondamentaux et du droit international. En tirant parti de son histoire, son rayonnement et son environnement, Genève aspire à maintenir et renforcer sa position de centre de référence pour la gouvernance multilatérale mondiale.

Cette stratégie définit comment la Ville compte développer les moyens d'action les plus efficaces pour promouvoir ses valeurs et ses intérêts au sein des diverses instances auxquelles elle participe dans le cadre de ses relations extérieures.

Dans le cadre de ce nouvel instrument, la Ville de Genève a identifié trois principaux axes stratégiques :

1. La promotion des valeurs de la Ville

La Ville de Genève défend et promeut des valeurs d'égalité et de diversité. En lien avec sa tradition humanitaire, elle s'engage pour la solidarité internationale en soutenant des projets de coopération, en partenariat avec des organisations actives sur le terrain et en finançant des interventions d'aide humanitaire. De plus, en favorisant l'accès à la Genève internationale pour les activités de plaidoyer aux représentant-e-s de la société civile issu-e-s des pays en développement et de gouvernements des pays les moins avancés, la Ville contribue à la promotion des droits humains et à la résilience des populations défavorisées.

2. Le renforcement et la promotion de la Genève internationale

Aux côtés de la Confédération et du canton, la Ville contribue à la mise en œuvre de la politique suisse d'État hôte et joue un rôle essentiel dans le maintien de conditions-cadres attractives pour l'accueil et le maintien des acteurs internationaux. La Ville dispose de nombreux leviers en la matière, tels que la facilité d'accès à l'administration, le type de surfaces de bureaux et salles de conférence disponibles, la sécurité, l'espace public et les espaces verts, les politiques publiques en matière de petite enfance ou de parascolaire, ou encore l'offre culturelle et sportive.

3. L'affirmation de Genève comme pôle de référence de la diplomatie urbaine

Genève participe activement à la « diplomatie des villes » et aspire à s'affirmer en tant que pôle de référence en la matière. Genève s'engage à porter la voix des villes dans les forums multilatéraux et à jouer un rôle de premier plan au sein des réseaux de villes dont elle est membre, qui offrent des opportunités de collaboration avec des acteurs et des espaces traitant de problématiques mondiales d'intérêt pour Genève.

La Ville communiquera régulièrement sur la mise en œuvre des mesures et l'atteinte des objectifs précisés dans cette stratégie, tant auprès des autorités locales qu'auprès des publics cibles genevois et internationaux.

Le document publié ce jour peut être consulté sur le site de la Ville :

<https://www.geneve.ch/document/strategie-relations-externes-geneve>

Contact : Service des relations extérieures et de la communication (SREC)

M. Pascal Rapillard, chef de service,

022 418 29 86 / 078 758 78 82 – pascal.rapillard@ville-ge.ch